

Paris, le 3 juillet 2024

## **INVITATION PRESSE**

**79<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Ordre des experts-comptables**

**du 9 au 11 octobre 2024 à Marseille**

Parc des Expositions  
Palais des Congrès Marseille Chanot  
Rond-point Prado - BP 12  
13008 Marseille

**Accréditation obligatoire par email**

\* \* \*

Avec plus de 7 000 experts-comptables inscrits sur les 22 000 que compte la profession, soit près du tiers des professionnels, le Congrès de l'Ordre des experts-comptables est le premier congrès français professionnel itinérant.

Après le record d'affluence du Congrès de 2023 à Montpellier, le 79<sup>e</sup> Congrès qui aura lieu à Marseille du 9 au 11 octobre 2024 devrait également enregistrer un nouveau record de fréquentation.

Alors que la facture électronique et la data étaient au cœur de l'édition 2023, le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables souhaite poursuivre les réflexions initiées l'an dernier et inviter les professionnels à passer à l'action.

**Un Congrès pour encourager les professionnels à passer à l'action**

Parce qu'un nouvel environnement technologique oblige les professionnels à repenser leur projet de cabinet, leurs missions et à envisager les nouveaux marchés qui s'offrent à eux, le prochain Congrès sera résolument orienté vers la transformation des cabinets avec pour titre « Embarquement immédiat : du projet de cabinet aux missions de demain ».

L'objectif de ce Congrès ? Proposer à la profession comptable un rendez-vous méthodologique, pratique et opérationnel, un véritable mode d'emploi de la transformation du cabinet qui lui permette d'intégrer les nouveaux enjeux (digitalisation, facture électronique, durabilité, attractivité, fidélisation, etc.) dans son organisation et dans l'évolution de ses missions.

### **Une ouverture inédite aux collaborateurs de cabinets**

Avec cette nouvelle édition, le Congrès de l'Ordre des experts-comptables s'ouvre aux collaborateurs de cabinets en leur proposant un tarif préférentiel, la transformation des cabinets ne pouvant se faire sans l'embarquement des équipes.

La participation des collaborateurs à cet événement leur permettra de s'approprier les nouveaux outils, de se familiariser avec les enjeux de la profession pour devenir eux aussi acteurs des mutations de la profession.

*"Ce Congrès va être un moment phare pour notre profession, surtout en ces temps de profondes transformations technologiques et économiques. Nous sommes déterminés à ce que cette édition soit un véritable catalyseur de changement, non seulement pour les experts-comptables mais aussi pour tous les collaborateurs de cabinets. C'est pourquoi j'ai tenu à ouvrir cet événement à l'ensemble de la profession pour que chacun puisse y trouver les ressources et les inspirations nécessaires pour relever les défis de demain."*  
affirme Cécile de Saint Michel, présidente du Conseil national.

La profession dans son ensemble a pleinement conscience de ces évolutions et des transformations qui l'attendent. L'ambition de ce prochain congrès est donc d'apporter une feuille de route qui permette à tous les acteurs de la profession, experts-comptables, collaborateurs, stagiaires, de passer des concepts à la pratique.

Découvrez le programme du 79<sup>e</sup> Congrès sur <https://congres.experts-comptables.com/programme/programme-general.htm>

## **À propos de l'Ordre des experts-comptables**

L'Ordre des experts-comptables rassemble 22 000 professionnels, 170 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion et le développement de la profession française d'expert-comptable.

*Contact presse*

**Julienne BOURDET**

[julienne.bourdet@agenceformat.com](mailto:julienne.bourdet@agenceformat.com)

+33 6 09 88 97 70